



## Intervention FNEC 28 au CDEN du 11 décembre 2025

Mesdames, Messieurs, membres du CDEN,

Nous nous adressons à vous pour appuyer la mise à l'ordre du jour de l'ouverture d'une UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) dans l'agglomération chartraine à la rentrée 2026.

La création de cette structure en septembre 2026 interviendrait 10 ans après celle de l'UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) les Petits Soleils qui accueille des enfants de 3 à 6 ans porteurs d'un trouble du spectre autistique (TSA). Ce dispositif d'inclusion scolaire est situé au sein de l'école maternelle des Cytises, à Chartres.

Parmi les 7 élèves de l'UEMA des Cytises, 6 de six ans ou plus sont susceptibles de pouvoir bénéficier de cette structure leur offrant la possibilité de poursuivre une scolarité adaptée à leurs besoins et leurs capacités au sein d'une école élémentaire de l'agglomération chartraine. Comment imaginer que ces élèves qui ont progressé, ont pu bénéficier d'une scolarité à temps complet, 4 jours par semaine et 6 h par jour, comme n'importe quel élève à l'école maternelle, avec une prise en charge éducative adaptée pour la pause méridienne, se retrouve à l'âge de 6 ans avec une scolarité tronquée ?

Déscolarisation, renvois dans la famille, c'est ce que certains de ces enfants ont déjà connu avant d'être scolarisés à l'UEMA.

Vous avez tous entendu parler autour de vous, ou vous le vivez sur vos lieux de travail : des enfants autistes qui se retrouvent en difficulté voire même en crise et qui sont alors dans l'incapacité de rester à l'école.

Les parents reçoivent un appel pour venir en urgence le chercher à l'école, à la cantine puis c'est le retour à la maison, la déscolarisation, la perte de l'emploi même pour certains parents ....

Alors 10 ans après la création de cette unité en maternelle, il est plus que temps de répondre aux besoins de ces enfants, de leur famille, par l'ouverture de la structure en élémentaire disposant de l'encadrement pédagogique, éducatif, thérapeutique qui convienne à ces élèves. Leurs besoins particuliers ne s'arrêtent pas parce qu'ils ont atteint l'âge de 6 ans ! C'est cette décision de création d'UEEA dans une école de Chartres ou son agglomération, qui doit être actée ce jour.

Force Ouvrière n'a jamais caché son hostilité à la loi de 2005. Loi dont l'unique objectif est financier. Faire des économies en fermant les uns après les autres les établissements d'enseignement spécialisé. Nous continuons avec force de dénoncer les souffrances infligées aux élèves et à leur famille, les souffrances infligées aux collègues qui sont trop souvent seuls face aux conséquences de cette loi. Mais surtout nous dénonçons avec force la déscolarisation de certains élèves les plus en difficulté.

Combien d'élèves présentant des troubles autistiques ne sont plus scolarisés à temps plein ? En effet nombre d'entre d'eux ne bénéficient plus que de quelques heures par semaine à l'école. Parfois ils ont une notification DAME, mais là aussi l'enseignement est limité...faute d'enseignants spécialisés. Et lorsqu'ils sont à l'école ont leur retire leur droit à une AESH !

Et dans tout cela, il y a les AESH à qui l'on demande de jouer le rôle d'amortisseur, de gérer les crises, voire de prendre des coups...au prétexte de la socialisation ! Ainsi notre collègue, AESH à Dreux, qui

depuis septembre a été mordue à deux reprises, griffée plusieurs fois, et est frappée tous les jours ! Nous nous sommes adressés à l'Inspection pour demander un entretien urgent sur cette situation. Nous n'avons pas obtenu de réponse à ce jour.

Nous répondons que la première socialisation réside dans l'instruction ! Mais les collègues nous disent « *Je ne vois pas le sens pédagogique de cette inclusion, on le met en souffrance !* », ou encore « *on ne lui apporte rien du tout !* »

Le syndicat des inspecteurs intervient dans ce sens : « *Nous allons beaucoup trop loin dans l'inclusion, nous allons perdre un tas d'enseignant de qualité qui n'en peuvent plus !* ». Peut-on mieux résumer la situation ?

De ce point de vue, nous ne pouvons que dénoncer la mise en place des PAS qui font des enseignants : « *La réponse de premier niveau !* ». Non la pédagogie n'est pas la réponse à tous les maux, avant d'être élève un enfant doit avoir accès aux soins nécessaires !

Par ailleurs, Force Ouvrière dénonce avec vigueur le retrait des moyens qui avait été accordés aux collègues de l'école St-Exupéry de Dreux. Cette mesure était la reconnaissance de la justesse de leur combat et de leur engagement pour l'école publique. Les leur retirer c'est nier les difficultés liées au contexte, c'est nier l'exigence de leur tâche ! F.O demande la réattribution sans délais des parts qui leur ont été retirés pour cette rentrée.

Cela fait bientôt 15 ans que les collègues de cette école se battent pour la reconnaissance du travail effectué malgré les conditions qui leur sont faites. Avec eux nous continuons de nous battre pour la reconnaissance de leur statut REP+. Monsieur le Ministre a ouvert des possibilités à la marge, aussi à nouveau, nous demandons l'intervention de Monsieur le Préfet, de monsieur le Directeur Académique auprès du Ministère pour que cesse cette injustice, et que, enfin, l'école soit classée REP+.

Dans les collèges d'Eure et Loir, la situation est tout aussi dramatique : manque d'AESH, manque d'enseignants remplaçants, conditions de travail dégradées, diminution des moyens financiers attribués. Les collèges subissent depuis plusieurs années les politiques d'austérité. Ce n'est pas dans des classes surchargées où sont inclus des élèves en situation de handicap, des élèves avec différentes problématiques que les enseignants peuvent faire de la différentiation et permettre à tous les élèves de progresser. Les collèges en éducation prioritaire ont été particulièrement impactés et ont des classes avec des effectifs de plus de 25 élèves, ce qui n'est pas acceptable ni pour les enseignants, ni pour les élèves. Dans ces établissements, beaucoup de sorties indispensables à l'ouverture culturelle des élèves les plus défavorisés ont disparu faute de moyens pour les financer.

Force Ouvrière revendique :

- La fin des PAS !
- La réouverture de tous les postes d'enseignants et d'éducateurs spécialisés !
- La réouverture des structures spécialisées !
- L'attribution des moyens AESH à la hauteur des besoins et le respect des notifications !
- L'arrêt des notifications mutualisées !
- La création des postes d'enseignants nécessaires pour permettre des classes à effectif réduit.
- Des moyens financiers pour une école ambitieuse pour tous les élèves.